

Lieux d'accès aux Technologies de l'Information de la Communication (TIC) des apprenants et Apprenantes d'Institutions Educatives Africaines : analyse de genre

Résumé

L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) se « démocratise » de plus en plus avec l'apparition de lieux publics d'accès et la diversification voire la banalisation de certains outils TIC.

Toutefois, en Afrique, la persistance de contraintes d'ordre socio-culturel et matériel ne favorise pas toujours un accès équitable et généralisé aux TIC.

A travers cet article, nous avons cherché, concernant des apprenants africains des deux sexes, à identifier leurs principaux lieux d'accès ainsi que leurs lieux préférés en vue d'établir l'existence ou non de différences de genre à ce niveau.

Il ressort ainsi de l'exploitation de focus group par sexe réalisés au niveau de 70 institutions scolaires africaines de divers ordres d'enseignement, que les différences de genre sont moins perceptibles dans l'accès aux TIC à l'école et au domicile. Par contre, elles sont manifestes dans l'accès au cybercafé principalement pour les usagers de l'enseignement primaire et secondaire.

Mots-clés : technologie de l'information et de la communication, analyse de genre, lieu d'accès tic, apprenant, Afrique.

Abstract

The use of information and communication technology (ICT) "democratized " more with the advent of public access areas and diversification or the trivialization of some ICT tools. However, in Africa, the persistence of constraints socio-cultural and material does not always equitable and ubiquitous access to ICT.

In this article, we looked on the African learners of both sexes, to identify their main access points and their favorite places to establish whether gender differences at this level.

It is thus clear operating focus group sex achieved in 70 African educational institutions different levels of education, the gender differences are less noticeable in access to ICT at school and at home. By cons, it is evident in the cybercafé access primarily for users of primary and secondary education

Keywords: information technology and communication, gender analysis, instead of tic access, learning, Africa

Introduction

Si, à la fin des années 90, l'accès à internet en Afrique était limitée à une catégorie de privilégiés (détenteurs d'ordinateurs et usagers professionnels), tel n'est plus le cas, aujourd'hui, avec l'apparition des lieux publics d'accès aux TIC (cybercafés et salles informatiques). Ces nouveaux lieux d'usage TIC offrent ainsi, à ceux qui n'ont pas les moyens d'acquérir un ordinateur ou de payer un abonnement individuel, des opportunités de tirer profit des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dés lors, l'avènement des technologies de l'information et de la communication dans le champ de l'apprentissage pourrait s'avérer déterminant pour relever de nombreux défis auxquels les apprenants africains sont confrontés (en termes d'accès au savoir, d'autonomie d'apprentissage). (Aw & Camara, 2004 ; Camara et al, 2005 ; Mottin-Sylla, 2005 ; Traoré, 2008).

Aussi, avec la banalisation progressive des outils TIC (ordinateur portable, wifi, téléphone mobile) et la diversification des points d'accès TIC (école, cybercafé, domicile et autres), un nombre grandissant d'apprenants africains, surtout ceux des établissements du secondaire et du supérieur, sont-ils devenus des utilisateurs confirmés des TIC, aussi bien au niveau scolaire que dans la vie courante ? (Aw & Camara, 2004 ; Camara & al, 2005 ; Rocare & U de Montréal, 2006, Vendramin, 2011).

En rapport avec la diversité des lieux d'accès TIC, l'objectif visé dans ce présent article est d'identifier les lieux d'accès qui privilégient les apprenants et apprenantes des écoles africaines et de relever, si possible, les différences de genre.

De plus en plus de filles ont certes accès aux TIC au même niveau et au même titre que les garçons, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'en Afrique et même ailleurs, des différences relatives aux lieux d'accès, aux contenus et à la motivation envers les TIC persisteraient encore entre les deux sexes.

Selon une étude réalisée aux USA par Kikpatrick et Cuban (1998), les garçons ont des lieux d'accès plus divers et des usages plus variés que ceux des filles en matière de TIC.

Dans une autre étude portant sur l'utilisation des TIC dans le secondaire au Cameroun, Matchinda (2008) rapporte que les garçons utilisent l'ordinateur principalement pour jouer, alors que les filles s'en servent plus pour le courrier électronique et pour la réalisation de travaux scolaires. Elle relève chez les filles une posture plus positive vis-à-vis des TIC en soutenant précisément que « l'utilisation de l'ordinateur ou d'internet [leur] donne l'envie de se surpasser et de se valoriser. La fille devant l'ordinateur dépasse les exigences minimales de son travail régulier pour satisfaire sa curiosité » (ibid, 2008, p.7).

Dans un travail de recherche sur les « points d'accès publics à internet d'un quartier de la banlieue dakaroise », Niang (2009) a remarqué une plus grande fréquentation des lieux par les garçons (représentant 67.4% des usagers jeunes contre 32.6% pour les filles). Elle explique cette prédominance des garçons sur les filles par des raisons d'ordre socio-culturel, plus précisément par le manque de temps et de liberté des filles. Sous ce rapport, elle évoque « le fait que les filles ne s'éternisent pas trop dans ces espaces publics numériques » [à cause de la surveillance dont elles font l'objet], la plupart des parents [étant] réticents à

l'idée de voir leurs jeunes filles sortir pendant certaines heures ; la tradition [voulant, précise t-elle] qu'elles restent à la maison afin d'aider leur mère dans leurs tâches ménagères » (2009, p.67).

Cette différence entre les sexes en matière d'accès aux TIC dans la vie courante est attestée aussi, en Afrique par d'autres publications (CES/NU, 2010, Mottin-Sylla, 2005, Hafkin & Huyer, 2006). En plus des raisons indiquées précédemment, les auteurs de ces publications signalent l'absence de formation en informatique, les charges domestiques l'analphabétisme et le faible niveau d'études chez les femmes, ainsi que leur crainte d'être harcelées dans les cybercafés.

Les TIC sont certes accessibles aux jeunes aussi bien dans l'espace scolaire que dans d'autres espaces commerciaux et domestiques (cyber-café, domicile). Toutefois, il a été signalé chez les apprenants, qu'en général « leur culture numérique et leurs usages privés (chats, blog, téléchargement de musique, courriel) sont souvent en rupture avec la culture scolaire et les usages pédagogiques en classe (recherche d'information sur internet, utilisation de logiciels disciplinaires)»(Mériaux & Genevois, 2007, p.123).

D'ailleurs, dans une enquête sur les opinions de lycéens français, relatives aux TIC réalisée par Laboratoire Éducation et Apprentissages de l'Université Paris Descartes en Septembre 2010, ceux-ci ont déclaré utiliser plus l'ordinateur à la maison qu'à l'école Baron, & al. 2010). Une tel résultat est également signalé par Diop (2011), dans son mémoire intitulée « les lieux d'utilisation d'internet par les élèves du collège Samba Gueye de Dakar ».

Par ailleurs, l'étude sur la banlieue dakaroise au Sénégal, citée précédemment, a révélé que le lieu de prédilection de l'accès à internet des jeunes n'ayant pas de connexion à domicile demeure les points d'accès publics constitués par les cybercafés et les salles informatiques scolaires bénéficiaires d'une connexion à Internet, avec des services gratuits (Niang 2009).

Au demeurant, il convient de relever dans l'expression « lieux d'accès, le vocable d'accès qui, en soi, indique la possibilité offerte d'être quelque part ou d'utilisation de quelque chose. Appliqué aux TIC, ce terme désigne, selon Niang « les voies et moyens par lesquels les individus entrent en contact avec l'Internet [en prenant en compte] le coût et la disponibilité des équipements liés à l'Internet, la situation géographique des points d'accès et le moment pendant lequel l'Internet est disponible. »(2009, p.14).

Sous ce rapport, l'accès renvoie principalement à l'usage d'internet, rendu possible par l'utilisation d'un support électronique (ordinateur, téléphone, etc). Le terme est, sans doute, mieux circonscrit si l'on se pose les questions suivantes : Où ? Comment ? Pour combien de temps ? A quelles fins ? Un tel usage suppose dès lors un lieu (d'usage), une manière (d'usage), un temps ou durée (d'usage) et des fins (d'usage).

L'accès entendu ici dans le sens d'usage se fait donc par un moyen donné (ordinateur ou téléphone) en un lieu bien défini (école, cybercafé, domicile etc) dans un temps déterminé(en termes d'heures ou de moments de la journée, à des fins précises (professionnelles/pédagogiques, privés).

Cette présente étude consacrée lieux d'accès des apprenants et des apprenantes est à circonscrire, autant que possible, sous l'éclairage du genre, dans la perspective de l'égalité des sexes, en tenant compte, à la fois, des pesanteurs qui régissent les rapports entre les femmes et la technologie, mais aussi des principes égalitaires à la base du fonctionnement de l'école. Qu'en est-il précisément de l'égalité des sexes ? Elle consiste « à offrir, aux hommes et aux femmes de tous âges, les mêmes possibilités d'accéder aux

ressources et aux services et de les utiliser au sein de la famille, de la communauté et de la société » (OMS, 2008 p.2).

Cette égalité des sexes dans l'accès aux TC est, de nos jours, réalisable, surtout dans le monde de l'éducation, dans la mesure où « les écarts entre hommes et femmes qui existaient dans ce domaine au début de la diffusion de ces outils s'amenuisent fortement avec la banalisation des TIC dans les activités journalières (Vendramin, 2011, p.2).

Toutefois, En Afrique tous les lieux d'accès ne sont pas encore accessibles aux filles ; c'est le cas des services publics de TIC (cybercafés ou télécentres) qui « ont une forte tendance à être des espaces uniquement masculins »(Gurumurthy, 2006).

Cette différenciation suivant le lieu d'accès trouverait sa justification théorique dans les types de conceptions caractéristiques du rapport des femmes à la technologie établi par Woods(2000) :

- La conception marxiste fondée sur l'idée que la technologie reflète le pouvoir des hommes et la domination capitaliste ;
- La conception sexospécifique liant la technologie à la culture , et interprétant le genre et la technologie comme des processus culturels négociables et transformables.

Par cette présente étude, il s'agit, dès lors, de voir dans quelle mesure les points des apprenants et singulièrement les filles pourraient refléter ces conceptions du rapport entre les femmes et la technologie.

Méthodologie

La population étudiée est constituée de 70 focus group d'apprenants et de 69 focus group d'apprenantes provenant de diverses institutions scolaires et universitaires d'Afrique, documentées en 2010 au niveau de l'observatoire de l'Agenda panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des TIC. Ces institutions appartiennent respectivement aux régions suivantes : Afrique de l'Ouest (11), Afrique de l'Est (18) Afrique du Sud (20), Afrique Centrale (21)

Elles relèvent de divers ordres ou niveaux d'enseignement : primaire (19), secondaire(40), supérieur(11).

Au niveau de chacune de ces institutions (excepté les écoles exclusives de garçons ou de filles) deux focus group distincts d'apprenants et d'apprenantes sont organisées avec un nombre de participants par groupe variant entre 5 et 13 individus.

Les données ciblées par l'étude portent sur les indicateurs n° 4.4.3 et 4.4.4 de l'observatoire de l'Agenda panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des TIC . Le premier concerne « les points d'accès des apprenantes aux ordinateurs/à Internet » et le second « les points d'accès des apprenants aux ordinateurs/à Internet ».Il s'agit de produits d'entretien de focus group dont les contenus ont trait principalement à des aspects relatifs aux lieux indiqués par les questions suivantes :
1) Où trouvez-vous l'accès à des ordinateurs à des fins pédagogiques(ex: café, maison, école etc) ?
2) Quel est le lieu d'accès préféré ? / le lieu le plus pratique? Expliquer pourquoi il est le plus commode/pratique ?

Le traitement des réponses fournies par les focus group a été réalisé à l'aide des Logiciels WEFT QDA et EXCEL. Ainsi, deux démarches ont été retenues pour la production des résultats de l'étude:

- une analyse statistique des réponses portant sur les lieux fréquentés et leur lieu d'accès préféré (ou jugé comme étant le plus commode),
- une analyse qualitative de contenu portant sur les raisons de leurs choix.

Les résultats de ce traitement ont ensuite été présentés sous la forme des tableaux complets de caractères des deux sexes répartis par classes, représentées par les différents lieux d'accès cités dans les focus group. Les mêmes classes ont été retenues pour les caractères des deux sexes, en vue de faciliter leur comparaison.

Les lieux d'accès cités par les participants et participantes aux focus group sont les suivants :

- l'école,
- le domicile,
- le cybercafé(ou café internet),
- d'autres lieux(bureau des parents, domicile d'amis, etc.).

Toutefois, dans la plupart des focus, les participants et participantes ont souvent été amenés à signaler plus d'un lieu (deux, trois ou quatre) que nous avons aussi comptabilisés comme tels dans le calcul des fréquences. Ce qui donne, d'une part, des fréquences par groupe de lieux associés et, d'autre part, des fréquences par lieu individuel, (s'il s'agit d'un seul lieu évoqué). Parallèlement à la conception de ce premier tableau de données, nous avons également réalisé un second tableau dans lequel nous avons comptabilisé chaque lieu pris individuellement. C'est sur la base de l'exploitation de ces deux séries de données que nous avons établi les résultats de cette étude.

PRESENTATION DES RESULTATS

1. Lieux d'accès cités

L'identification et la comparaison des lieux d'accès des garçons et des filles ont été effectuées à partir de l'exploitation successive des tableaux de fréquences et graphiques des lieux d'accès tels que cités dans les focus group (première série) et de ceux de chaque lieu pris isolément (seconde série). Les résultats obtenus sont ainsi présentés d'abord globalement (tous niveaux confondus), puis par niveau d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur).

1.1 Lieux d'accès : tous niveaux d'enseignement confondus

Il ressort de l'analyse des données de la première série que, pour l'essentiel, les focus group ont ciblé l'association « Ecole-Domicile-Cybercafé » (avec des scores de 44.2% pour les garçons et 31.8% pour les filles).

Les données de la seconde série, c'est-à-dire celles des lieux d'accès pris individuellement, laissent apparaître une différence entre garçons et filles :

- chez les garçons le domicile enregistre le plus fort taux (33.1%) suivi de l'école (32%) du cybercafé (29.2%) et autres (5.7%) ;
- chez les filles, le lieu qui a le plus fort taux est par contre l'école (34.6%) suivi du domicile (33.9%), du cybercafé (24.3%) et autres (7.2%).

Nous remarquons au passage que les écarts entre le domicile et l'école sont très limités aussi bien chez les garçons (1.1%) que chez les filles (0.7) ; par contre, pour ceux concernant l'école et le domicile d'une part et le cybercafé d'autre part, ils sont plus nets chez les filles (9.6 et 10.3%) que chez les garçons (3.9 et 2.8%)

1.2 Lieux d'accès au niveau de l'enseignement primaire

Au niveau de l'enseignement primaire, les plus forts taux enregistrés concernent le trio « Ecole-Domicile - Cybercafé » chez les garçons (36.8%), et le duo « Ecole-Domicile » chez les filles (42.1%).

Pris individuellement les fréquences des lieux d'accès dans l'enseignement primaire les plus élevées aussi bien chez les garçons que chez les filles concernent l'école (respectivement de l'ordre de 40 et 44.7%).

Entre le principal lieu d'accès qu'est l'école et les autres, les écarts s'établissent comme suit :

- avec le domicile : c'est de l'ordre de 8.9% chez les garçons, et 8.2% chez les filles ;
- avec le cybercafé, il est de 17.8% chez les garçons et de 34.2% chez les filles ;
- avec les autres (bureau des parents, domicile d'ami), il est de 33.3% chez les garçons et de 36.8% chez les filles.

Nous constatons, dans cet ordre d'enseignement, que l'école est de loin le lieu d'accès le plus important suivi du domicile avec un écart relativement important. Concernant le cyber qui occupe la troisième place, il est, de loin, plus fréquenté par les garçons que par les filles.

1.3. Lieux d'accès au niveau de l'enseignement secondaire

Concernant l'enseignement secondaire, les scores les plus élevés pour les deux sexes concernent le trio « Ecole-Domicile-Cybercafé » (avec respectivement 48.7% pour les garçons et 46.1% pour les filles).

Les fréquences des lieux pris isolément indiquent une légère prédominance du domicile sur les autres principaux lieux. Chez les garçons, le domicile enregistre 32.3% contre 31.3% pour le cybercafé, 28.4% pour l'école et 7% pour les autres ; chez les filles, le score du domicile culmine à 35.5% contre 30.2% pour le cybercafé, 29.1% pour l'école et 5.2% pour les autres.

Deux remarques peuvent être faites au niveau de cet ordre d'enseignement :

- d'une part, les écarts sont relativement faibles entre les trois principaux lieux d'accès ;
- d'autre part la fréquentation du cyber est aussi importante chez les garçons que chez les filles (contrairement à ce qui est observé au niveau primaire), et qu'elle dépasse légèrement celle de l'école.

1.4 .Lieux d'accès au niveau de l'enseignement supérieur

Au niveau de l'enseignement supérieur, le score le plus élevé chez les garçons concerne le trio « Ecole-Domicile-Cybercafé », de l'ordre 45 % ; le même score est enregistré chez les filles, mais il ne concerne exclusivement qu'un seul lieu d'accès, en l'occurrence, l'école (ici le campus).

Pris isolément, l'école(campus) constitue le principal point d'accès chez les filles (45%), suivi du cyber café(25%), du domicile(20%) et des autres(10%) ; alors que chez les garçons, l'école enregistre le même score que le cyber (32.3%) , le domicile occupe la troisième position (22.5%) suivi par les autres (12.9%).

Nous relevons dans cet ordre d'enseignement que l'accès au cybercafé est relativement plus important que celui du domicile, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

2. Lieu d'accès préféré (ou le plus commode)

Eu égard aux différences relevées par niveau dans le traitement des données sur les lieux d'accès fréquentés, l'analyse des données relatives au lieu d'accès préféré (ou le plus commode) des garçons et des filles a été également effectuée par niveau, pour mieux circonscrire les différences éventuelles entre les sexes.

2.1 Lieu préféré au niveau de l'enseignement primaire

Au niveau de l'enseignement primaire, le domicile est le lieu préféré aussi bien des garçons que des filles avec des scores de l'ordre de 77 et 84%.

L'école arrive loin derrière avec 15.3%, le même score pour les garçons que pour les filles ; le cyber vient en 3^e position chez les garçons (avec 7.7 %), mais ne figure pas dans le choix des filles.

Les raisons avancées par les garçons dans leurs focus group pour justifier ce choix sont presque les mêmes que celles des filles.

Pour les premiers, le domicile offre :

- « *la possibilité de bénéficier de l'aide des parents* »,
- « *le libre accès* »,
- « *le confort de l'usage* ».

Ils ont évoqué aussi certaines raisons par défaut ; il s'agit de :

- « *l'absence de restrictions en termes de temps comme à l'école* »,
- « *le blocage de certains sites à l'école* ».

Quant aux filles, la maison leur garantit :

- « *la possibilité de bénéficier de l'aide des parents* »,
- « *un usage selon leur convenance* »,
- « *un environnement plus détendu* »,

Elles fondent aussi leur choix sur :

- « *l'absence d'ordinateurs accessibles aux élèves à l'école* ».
- « *Les contraintes d'accès au laboratoire informatique de l'école(soumission à un calendrier, à un horaire...)* »).

Concernant la fréquentation du cybercafé, bien que négligeable, à ce niveau d'enseignement, elle semble être exclusivement l'affaire des garçons : si un nombre certes limité de focus de garçons(7.7%) au primaire en ont fait leur lieu d'accès préféré, ce n'est nullement le cas filles de ce même niveau d'enseignement.

2.2. Lieu préféré au niveau de l'enseignement secondaire

Au niveau de l'enseignement secondaire, le domicile est également le lieu préféré des garçons (53.8%) et de filles (40.9%) ; toutefois, si le second choix chez les filles porte sur l'école (avec 29.5%), chez les garçons, celle-ci est devancée par le cybercafé (avec 23% contre 19.2%).

Les raisons avancées pour le choix du domicile par les garçons de ce niveau recourent celles des filles.

Les garçons apprécient l'accès à la maison pour :

- « *le libre accès* »,
- « *le confort* »,
- « *la tranquillité du cadre* »,
- « *l'intimité* »,
- « *la fluidité de la connexion* »,
- « *la possibilité de sauvegarder des documents téléchargés en toute confidentialité* ».

Certains d'entre eux signalent également pour justifier leur choix :

- « *la restriction à l'école de l'usage des TIC à des fins strictement pédagogiques* ».

Pour les filles, le choix du domicile tient aussi à :

- « *une certaine liberté d'usage* »,
- « *l'accès selon leur convenance* »,
- « *la quiétude* »,
- « *des conditions de confidentialité, de tranquillité* »,
- « *l'intimité*, »
- « *la gratuité* ».

Elles évoquent aussi :

- « *la restriction de l'accès à l'école* »,
- « *la limitation du temps de connexion à l'école* ».

Les arguments des garçons sur le cybercafé -leur second choix- portent sur :

- « *la liberté de visiter le site de leur choix/ l'accès à tous les sites sans restriction* »,
- « *la liberté d'entrer et de sortir* ».

Toutefois au cyber les apprenants sont confrontés à des difficultés telles que le bruit, et l'impossibilité de stocker des données.

Quant aux filles, leur problème avec les cybercafé tient à leur crainte de s'y rendre à cause du harcèlement ou de l'interdiction des parents ; ces derniers préférant les voir à la maison qu'au cybercafé.

Certaines filles ont ainsi une préférence marquée pour l'accès à internet par les ordinateurs personnels et les ordinateurs à la maison ; ce qui les met à l'abri du harcèlement des hommes (agents ou usagers de cybercafé).

2.3 .Lieu préféré au niveau de l'enseignement supérieur

Concernant le niveau de l'enseignement supérieur, le lieu le plus commode signalé est le domicile pour les garçons (50%) et le campus pour les filles avec le même score.

Le choix du domicile tient selon les garçons aux raisons suivantes :

- La *possibilité d'utiliser internet selon leur convenance*,

La quiétude.

Quant aux filles, leurs arguments pour justifier le choix de l'école(campus) sont les suivants :

-« *l'existence d'un service wifi* »,

« l'accès à la connexion pour toute étudiante régulièrement inscrite ».

Elles évoquent également pour conforter leur choix du campus:

-« *le coût élevé de la connexion dans les cybercafé* »,

-« *l'absence d'ordinateurs à la maison* ».

4 Discussions des résultats

L'étude a montré que l'école et le domicile constituent les principaux lieux d'accès au TIC avec quelques légères différences liées au sexe. Ainsi, tous niveaux confondus, le lieu le plus cité est le domicile pour les garçons, le domicile et l'école pour les filles.

Au niveau primaire, plus spécifiquement, l'école semble s'imposer comme lieu principal pour les garçons et les filles, alors qu'au niveau de l'enseignement secondaire, l'école est légèrement dépassée par le domicile pour les deux sexes. Ce résultat enregistré au niveau secondaire est semblable à ceux obtenus dans le cadre d'une enquête sur les opinions de lycéens français, relatives aux TIC réalisée par Laboratoire Éducation et Apprentissages de l'Université Paris Descartes en septembre 2010, (Baron, & al. 2010). Ils confortent également ceux obtenus par Diop (2011) dans son mémoire sur les lieux d'utilisation d'internet par les élèves d'un collège de Dakar. La raison avancée pour expliquer un tel état de fait est que « l'école n'offre pas réellement aux élèves des possibilités de passer des heures sur le net dans la mesure où l'accès à la connexion est contrôlée par la direction de l'établissement soucieuse de rationaliser les charges de connexion qu'elle doit supporter »(Diop, 2011, p. 47). Une autre raison tient aux restrictions signalées par les apprenants concernant à l'accès en toute liberté aux sites de leur choix.

A domicile, l'accès à internet offre l'avantage d'être gratuit et sans restriction, même si elle donne aux parents la possibilité « de mettre en place un dispositif de sécurité pour protéger leurs enfants contre certains sites inappropriés » (Diop, p.47).

Cette importance accordée à l'accès aux TIC à domicile peut paraître paradoxale en Afrique au Sud du Sahara, car un tel accès ne concerne que les apprenants et apprenantes dont les parents disposent d'un ordinateur à la maison et sont en mesure de payer la connexion. Ce qui ne semble pas être la règle, au regard du niveau faible des revenus de la majorité des familles et du renchérissement du coût de la vie en Afrique.

Au niveau du supérieur, si le campus constitue le principal lieu d'accès chez les filles, il est, chez les garçons, en concurrence avec le cybercafé pour la première place. Cette place privilégiée du campus aussi bien chez les filles que chez les garçons semble être en rapport avec les conditions de plus en plus favorables à l'accès aux TIC dans l'enseignement supérieur (équipement de salles, wifi, prêt d'ordinateurs personnels et de portables aux étudiants et étudiantes).

Concernant l'accès au cybercafé, les différences de genre sont plus nettes dans tous les ordres d'enseignement, exception faite du supérieur. Faut-il en conclure qu'elles sont fonction de l'âge, et de l'ordre d'enseignement ? Une autre recherche dans ce sens pourrait permettre d'y voir plus clair.

Au niveau du primaire et du secondaire, la fréquentation est problématique chez les apprenantes à cause de la crainte du harcèlement et de l'interdiction des parents. Par contre au niveau du supérieur, tel ne semble pas être le cas, les étudiantes s'y rendent au même titre que les garçons.

A l'instar de cette présente étude, d'autres travaux ont déjà relevé la faible fréquentation des lieux publics par les filles pour des raisons d'ordre culturel principalement (Mottin-Sylla, 2005 ; Niang, 2009 ; CES/NU, 2010).

Dans l'enseignement primaire et secondaire, les rares filles qui fréquentent le cybercafé le font probablement en cas de force majeure. En d'autres termes, elles s'y rendent le plus souvent parce qu'elles n'ont pas d'ordinateurs portables, ni d'ordinateurs connectés à la maison, ni d'accès convenable à l'école. Certaines d'entre elles préfèrent y aller accompagnées de leurs parents.

D'ailleurs, dans cet ordre d'enseignement, une nouvelle donnée est à relever dans l'accès à internet chez les filles : c'est l'usage de la téléphonie mobile (16% contre 4% chez les garçons) ; un tel score dépasse ainsi celui du cybercafé (qui est de l'ordre de 13.6%).

Les filles justifient ce recours à la téléphonie mobile en donnant comme raison la possibilité de se connecter à tout moment et de l'utiliser partout (souplesse) avec des coûts abordables (coûts promotionnels), mais elles déplorent aussi la navigation souvent fastidieuse, la difficulté d'accéder à certains sites et de télécharger des fichiers ainsi qu'un problème de lisibilité des données (taille réduite des caractères), sur leurs téléphones portables.

En somme, dans l'accès à la maison et à l'école, il y a égalité des sexes par contre la disparité persiste encore dans l'accès au cybercafé pour les apprenants et apprenantes du primaire et du secondaire. Sans doute, parce qu'à l'école et à la maison, il n'y a pas de discrimination entre sexes dans l'usage des TIC, alors que les cybercafés demeurent encore des espaces masculins de harcèlement et d'indiscrétion, dissuadant ainsi les femmes et surtout les jeunes filles d'y être fréquentes. Et une partie des filles préfèrent d'ailleurs s'y rendre accompagnées et d'autres même trouvent dans la téléphonie mobile un palliatif. Au demeurant, beaucoup de parents ne préfèrent pas laisser leurs filles se rendre au cybercafé.

Cette différence de situation entre la maison et l'école, d'une part et le cybercafé d'autre part peut être rapportée aux conceptions caractéristiques du rapport des femmes à la technologie établi par Wood(2000) :

- la conception sexospécifique valorisant les principes d'égalité et d'équité qui permet de comprendre la situation d'égalité à l'école et à la maison
- la conception marxiste invoquant l'inéquité, la loi du marché, les préjugés socio-culturels pour expliquer la disparité dans les espaces publics TIC ou cybercafés

Conclusion

Les différences de genre sont moins perceptibles dans l'accès à l'école et au domicile que dans l'accès au cybercafé.

Malgré les nombreuses restrictions signalées par les apprenants(tes) et qui justifient, en partie, sa place relative dans leur choix comme lieu préféré, l'école est en Afrique le seul lieu d'accès en mesure de faire valoir l'équité de genre en matière d'accès aux TIC.

Concernant, l'accès à la maison, le problème est qu'il n'est possible que pour ceux et celles dont les parents ont des revenus leur permettant de disposer d'un ordinateur et d'une connexion à domicile. Or, en Afrique, le niveau faible des revenus fait que cette catégorie de parents ne fait pas légion.

Quant au cybercafé où les différences de genre sont les plus manifestes (précisément au niveau du primaire et du secondaire), des contraintes d'ordre matériel et surtout socio-culturel plombent encore l'égalité dans l'accès des deux sexes aux TIC.

Il convient dès lors, au regard du rôle principal que peut jouer l'école dans l'accès équitable aux TIC, d'inviter les autorités académiques africaines à investir davantage dans des programmes d'équipement et à systématiser l'intégration pédagogique des TIC.

Bibliographie

Anoko, J-N (2008). Genre et équité dans les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest. FIBA UICN <http://www.papaco.org/publication/EQUITE%20FR.pdf>

Aw, R-M-T & Camara, E-H-H(2005). Cyberclubs de jeunes au Sénégal. In Tina James (dir)(2005) *Technologies de l'information et de la communication en Afrique* vol.3 dakar : Codesria/CRDI, , 135-187.

Baron, G-L ; Drot-Delange , B; Khaneboubi, M; Sedooka, A. (2010). *Genre et informatique : compte rendu d'une enquête récente par questionnaire sur les opinions d'élèves de lycée*. Laboratoire Éducation et apprentissages (EDA), Université Paris Descartes <http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/42/33/HTML/index.html>

Camara E-H, Fall, B ; Thiam,K-T (2005). Internet à l'Ecole: de l'apprentissage de l'autonomie. Dakar : GEEP-CRDI http://www.geep.org/geep/index2.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=14&Itemid=68

Diop, P-G (2011). *Les lieux d'utilisation d'internet par les élèves du CEM Samba Gueye de Dakar*. Mémoire de Spécialité. FASTEF- UCAD, 58 p

Gurumurthy, A (2006)GENRE et TIC : panorama in Bridge Development Gender 53 p <http://www.bridge.ids.ac.uk>

Kikpatrick, H., et Cuban, L. (1998). Should we be worried? *Educational Technology*, 38(4), 56-59

Matchinda, B. (2008). Les TIC, l'apprentissage et la motivation des filles et des garçons au secondaire au Cameroun. In K. Toure, T.M.S. Tchombe, & T. Karsenti (Eds.), *ICT and Changing Mindsets in Education*. Bamenda, Cameroon: Langaa; Bamako, Mali: ERNWACA / ROCARE.

<http://www.rocare.org/ChangingMindsets/pdf/ch14-ICTandChangingMindset.pdf>

Mériaux, P. & Genevoix, S. (2007). Usages et enjeux des technologies de l'information et de la communication (TIC) en histoire-géographie et éducation civique. In *Education & Formation* n°76 pp. 119-126.

Mottin-Sylla, M-H (2005) *Fracture numérique de genre en Afrique francophone, une inquiétante réalité*», Etudes et Recherches, n°244 Dakar :enda éditions <http://www.famafrique.org/regentic/accueil.html>

Niang, A (2009). *Les points d'accès publics à internet dans la commune d'arrondissement de Sam Notaire à Guédiawaye* .Mémoire de maîtrise soutenue au Département de géographie Université Cheikh A. DIOP de Dakar (<http://193.55.175.48/eatlas-francophonie/espace-documentation/diagnostics-du-numerique-par-territoires/memoire-aminata.pdf/view>)

OMS (2008) *Autonomisation et égalité des sexes : des objectifs essentiels à atteindre pour sauver la vie des femmes*. WHO/FCH/GWH 08.2 Genève Sept 2008 2p www.who.int/gender/fr/

Ramilo, C-G & Cinco, C. (2005). *Méthodologie d'évaluation du genre pour internet et les tic: outil d'apprentissage pour le changement et l'habilitation* . traduit de l'espagnol par Danielle Elder. Melville.Afrique du sud : APC <http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/GEMFrancais.pdf>

Rocare & Université de Montréal (2006).*Intégration des tic dans l'éducation en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale : étude d'écoles pionnières*. Rapport technique soumis au crdi. Bamako :rocare/ernwaca www.rocare.org/Edu&TIC1.RapportFinal2006.pdf

Vendramin, P.(2011). TIC et genre. Regards multiples in *TIC & Société, société* [En ligne], Vol. 5, n°1 | 2011, mis en ligne le 05 octobre 2011. URL : <http://ticetsociete.revues.org/938>

Wood,P.(2000). Putting Beijing online :women working in information and communication technologies : expériences from the APC Women's Networking Support Programme' Philippines: Programme d'appui au réseau des femmes de l'APC <http://www.apcwomen.org/netsupport/sync/toolkit1/pdf>

Source des données : www.observatoiretic.org: observatoire de l'agence panafricaine de recherche sur l'intégration pédagogique des tic.